

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 05 avril (05/04/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 30 mars, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Sandrine PIAROU, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint**,

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Gérard CAYLA est nommé secrétaire de séance.

37 – 05 avril 2018

**37. « Chasselas et patrimoine : fêtons Moissac » - manifestation
2018 – plan de financement**

Rapporteur : Madame VALETTE.

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale que la ville de Moissac organise les 15 et 16 septembre 2018 la manifestation « Chasselas et patrimoine : fêtons Moissac » dont le plan de financement est détaillé ci-dessous.

RECETTES		DEPENSES	
Commune	14 000	Communication	14 000
Conseil Départemental	8 000	Organisation/Animation	24 000
Conseil Régional	8 000		
Partenaires divers	5 000		
Recettes Stands	3 000		
TOTAL	38 000	TOTAL	38 000

Entendu l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE l'organisation de la manifestation « Chasselas et patrimoine : fêtons Moissac »,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE le maire à solliciter la participation du Conseil Départemental, du Conseil Régional et des divers partenaires,

DIT que les participations des divers partenaires feront l'objet d'une convention avec la Mairie de Moissac

AUTORISE le Maire à signer ces conventions de partenariat.

Pour copie conforme
Moissac le 10 avril 2018

Le Maire,


 Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :